

Posséder au sein de son entreprise des sauveteurs secouristes du travail agréés par la CRAM.

Code du Travail : dans chaque atelier où ont effectués des travaux dangereux, dans chaque chantier occupant plus de 20 personnes au moins pendant plus de 15 jours, un membre du personnel doit avoir reçu l'instruction pour donner les premiers secours d'urgence.

■ PUBLIC - PREREQUIS

■ Personne n'ayant aucune connaissance en secourisme. Toute personne qui, pour des raisons professionnelles ou personnelles, veut apprendre « le geste qui sauve ». Personnel de l'entreprise appelé à participer à des équipes de sécurité et d'intervention et désireux de bénéficier d'une formation complète.

■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Etre capable :

- de prévenir les risques à son niveau,
- de situer le rôle du SST dans l'entreprise,
- de protéger, de protéger à prévenir, d'examiner la victime, de faire alerter, de faire alerter à informer,
- de secourir en effectuant l'action appropriée à l'état de la victime.
- de reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels

■ PEDAGOGIE

■ Cours essentiellement pratique (exercices pratiques et cas concrets), conforme au programme de l'I.N.R.S. La formation se déroule sous forme de 4 ou 6 séances de 2 à 3 heures chacune + le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques. Les temps indiqués sont des temps de face à face pédagogique.

Lieu :

Théorie en salle suivie d'applications pratiques

Document remis :

- Chaque stagiaire reçoit un support de cours
- Attestation de suivi de stage.
- Un Certificat de sauveteur secouriste du travail sera délivré au candidat ayant fait l'objet d'une évaluation favorable.

Nombre de participants :

Limité de 4 à 10.

Si 11 à 14 : 1 heure de plus par participant supplémentaire.

PROGRAMME

PRESENTATION DU STAGE

SAUVETAGE – SECOURISME DU TRAVAIL

- Connaître les accidents du travail dans l'entreprise et dans la profession,
- Risques particuliers à la profession et à l'entreprise
- Intérêt de la prévention des risques professionnels
- Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ?
- Son rôle dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise
- Articulation de son action avec les autres acteurs de la prévention en entreprise

RECHERCHER LES DANGERS PERSISTANTS POUR PROTEGER

- Formation générale à la prévention
 - Mécanisme de l'accident
 - Principe de base de la prévention
- Rendre le SST capable de « protéger » grâce à l'évaluation des risques

DE « PROTEGER » A « PREVENIR »

- Repérer des dangers dans une situation de travail (Identifier les dangers, Rechercher les personnes exposées)
- Supprimer ou isoler des dangers les personnes exposées
- Mettre en œuvre les actions de prévention ou de protection

EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER

- Examen rapide de la victime
- Observation des fonctions vitales
- Appréciation des signes d'une détresse vitale
- De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

DE « FAIRE ALERTER » A « INFORMER »

- Rendre compte sur les dangers identifiés
- Rendre compte sur les actions mises en œuvre

SECOURIR

- Effectuer la succession de gestes appropriés à l'état de la (des) victime(s)
- Utilisation du défibrillateur automatisé

SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

- Risques spécifiques : désamiantage, acide fluorhydrique, ...
- Conduites particulières à tenir

EVALUATION DU STAGE